

## x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a18e53f8-cf03-43ba-bbe0-41d12b265e43](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a18e53f8-cf03-43ba-bbe0-41d12b265e43)

## ns générales

redrine, Hélène

**lémoire** : REBUT DIDIER

iversité Panthéon-Assas - Master Droit pénal et sciences pénales

on : 30-06-2014

La technique de l'expertise, aujourd'hui mise en lumière par les séries télévisées qui en font une donnée essentielle de l'enquête, est largement utilisée en raison de la complexité des affaires et de l'éclairage qu'elle apporte dans la compréhension des faits. Pourtant, il existe une possibilité offerte au juge d'instruction, durant la phase précédant le prononcé du jugement, qui décidera ainsi si le recours est utile. Dans ce domaine, les parties tendent aujourd'hui à prendre une place croissante dans le déroulement de l'instruction qui est de plus en plus contradictoire, notamment grâce à la loi du 5 mars 2007. De manière paradoxale, bien qu'il s'agisse d'une mesure d'urgence, le rôle de l'expert est souvent considéré comme une donnée intouchable, ce qui a pu entraîner des erreurs judiciaires, dont la plus connue est l'affaire Outreau. En revanche, l'expertise apparaît d'une manière beaucoup plus diffuse dans la phase postérieure au jugement. L'expertise est apparue progressivement dans des textes divers, pour des mesures diverses mais également dans des modalités qui visent à ce qu'une cohérence d'ensemble puisse vraiment ressortir. Le législateur a progressivement considéré que le recours à l'expert dans la prononciation des peines mais également dans le prononcé des mesures de sûreté était nécessaire, rétrogradant ainsi le juge dans un rôle d'expertise de dangerosité, très largement critiquée, a néanmoins convaincu le législateur qui y a vu le meilleur moyen pour prévenir un risque.

**ns** : expertise, juge d'instruction, procès équitable, intime conviction, expertise de dangerosité, mesure de sûreté, expert psychiatre, expertise conditionnelle, suivi socio-judiciaire, rétention de sûreté, surveillance de sûreté

## ns techniques

tion

ement PDF

## ns complémentaires



**gine** :

iv-pantheon-assas-ori-5531

**urce** : Ressource documentaire